MATERNELLE

Enfants nés en 2021 et nouveaux arrivants (2019 & 2020)

1-Remplir le dossier disponible en mairie ou sur le site de la commune www.trept.fr

2-Faire valider la préinscription en mairie

3-Puis, se présenter à l'école maternelle auprès de Me Kubuck avec le certificat de préinscription fourni par la mairie, le livret de famille et le carnet de santé.

Les mardis 5 & 26 mars ou mardi 30 avril
8h30-12h / 13h-17h
Ou sur rendez-vous au **04-74-92-80-70**.